

VILLE DE BÉCANCOUR, le lundi dix-neuf décembre deux mille seize (19 décembre 2016).

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de Ville de Bécancour, tenue le lundi dix-neuf décembre deux mille seize (19 décembre 2016) à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Bécancour, à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Guy Dubois	Maire	
Monsieur Fernand Croteau	Conseiller	poste numéro 1
Monsieur Raymond St-Onge	Conseiller	poste numéro 2
Monsieur Alain Mercier	Conseiller	poste numéro 3
Monsieur René Morrissette	Conseiller	poste numéro 5
Madame Carmen L. Pratte	Conseillère	poste numéro 6

MEMBRES DU CONSEIL formant quorum et monsieur Jean-Marc Girouard, directeur général et assistant greffier.

Monsieur le conseiller Mario Gagné est absent.

SOUS la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Dubois.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) signé par les membres du conseil, l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 16 décembre 2016.

RÉSOLUTION 16-421

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE Monsieur Alain Mercier

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 16-422

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017

SUR PROPOSITION DE Monsieur René Morrissette

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte le budget de la municipalité qui suit pour l'exercice financier 2017 (prévoyant notamment des revenus de 27 021 833 \$ et des dépenses de 27 021 833 \$) :

A) Prévisions des revenus

Taxes et quote-part	24 597 195 \$
Paiement tenant lieu de taxes	137 720 \$
Services rendus	464 004 \$
Imposition de droits	263 500 \$
Amendes et pénalités	85 000 \$
Transferts	1 303 854 \$
Intérêts	160 000 \$
Autres revenus	10 560 \$

TOTAL DES REVENUS **27 021 833 \$**

B) Prévisions des dépenses

Administration générale	4 294 268 \$
Sécurité publique	3 442 623 \$
Transport	5 584 256 \$
Hygiène du milieu	5 751 132 \$
Santé et bien-être	90 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 915 468 \$
Loisirs et culture	3 281 992 \$
Frais de financement	1 289 840 \$
Conciliation à des fins fiscales	1 372 254 \$

TOTAL DES DÉPENSES

27 021 833 \$

LE TOUT selon le document intitulé : « Prévisions budgétaires – Exercice 2017 » joint à la présente résolution comme ANNEXE A et les documents joints comme ANNEXE B, pour faire partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 16-423

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

SUR PROPOSITION DE Monsieur Fernand Croteau

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, s'établissant comme suit :

- 2017 : 14 919 876 \$
- 2018 : 4 540 815 \$
- 2019 : 5 627 000 \$

Ceci formant un montant de 25 087 691 \$, le tout tel qu'il appert du document intitulé : « Programme triennal 2017-2018-2019 », lequel est joint à la présente résolution comme ANNEXE A pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

Période de questions.

RÉSOLUTION 16-424

LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Madame Carmen L. Pratte

IL EST RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil municipal lève la présente séance.

ADOPTÉE

Jean-Guy Dubois, maire

Jean-Marc Girouard, assistant greffier